

Annabelle GENNOT-CAILLE
Notaire
21b rue de PARIS
35500 VITRE

LISTE TYPE DES PIECES A FOURNIR **SUCCESSION**

En cas de difficulté pour retrouver l'un des documents,
veuillez appeler au 02.23.55.99.34
Documents à adresser par MAIL / COURRIER ou remettre en RDV

SITUATION PERSONNELLE ET FAMILIALE

- ✓ Extrait de l'acte de décès (à demander à la mairie du lieu de décès)
- ✓ Livret de famille de la personne décédée
- ✓ Etat-civil des héritiers (nom, prénoms, profession, adresse, nom de l'époux (se), date et lieu de mariage).

Documents à fournir si le défunt était concerné :

- ✓ Contrat de mariage
- ✓ Copie de la convention de Pacs et ses avenants et copie de la déclaration faite au tribunal d'instance / Mairie / Notaire
- ✓ Copie du jugement de divorce si le défunt était divorcé
- ✓ Copie de la donation entre époux
- ✓ Testament laissé par le défunt.

PATRIMOINE

- ✓ Adresse des banques et numéro du ou des comptes bancaires, au nom du défunt et de son conjoint (un RIB est suffisant)
- ✓ Liste des actions ou titres placés hors des établissements ci-dessus (SCPI, etc...)
- ✓ Adresse des caisses de retraites et numéros des pensions (vous pouvez fournir par exemple le dernier courrier reçu de chaque caisse de retraite (régimes spéciaux et complémentaires) ou adresse de l'employeur et copie du dernier bulletin de salaire.
- ✓ Carte grise du ou des véhicules
- ✓ Biens recueillis par succession ou donation par le défunt et par son conjoint (fournir les copies des déclarations de succession et/ou donations reçues ou liste des biens contenant leurs adresse)
- ✓ Autres actifs (par exemple : parts de SCI, mobilier de valeur, bateau, etc.)
- ✓ Dernière déclaration d'impôt sur le revenu et dernier avis d'imposition

- ✓ Avis d'imposition à l'IFI si le défunt était assujetti
- ✓ Dernier avis de taxe d'habitation
- ✓ Passifs divers (sommes dues au décès) : actes de prêts avec tableaux d'amortissement, reconnaissance de dette, facture, liste des chèques non débités, devis signés avant le décès ou liste avec adresse postale et mail des créanciers à contacter

Si le défunt était propriétaire de biens immobiliers (maison, appartement, terrain) fournir également :

- ✓ Titres de propriété des biens immobiliers si possible
- ✓ Règlement(s) de copropriété
- ✓ Contrat(s) de location
- ✓ Derniers avis d'impôts fonciers
- ✓ Adresse du syndic de copropriété
- ✓ Adresse du gestionnaire (biens donnés en location et gérés par un tiers)
- ✓ Copie du bail en cours

DONATIONS AUX HERITIERS

- ✓ Copie des donations faites par le défunt et / ou son conjoint (copie des actes notariés ou des déclarations de dons manuels faites directement aux services fiscaux) donations de plus de 15 ans ET donations de moins de 15 ans ainsi que les donations-partage.

CONTRATS D'ASSURANCE-VIE

- ✓ Contrats d'assurance-vie (fournir la liste des contrats - dernier relevé par exemple)

Les informations relatives aux contrats d'assurance-vie peuvent être indispensables pour établir la déclaration de succession et le calcul des droits de succession.